

## Des dizaines de prêtres exfiltrés à travers le monde

PAR ANTON ROUGET  
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 20 MARS 2017

Afin d'échapper aux autorités judiciaires ou éviter des scandales médiatiques, l'Église, depuis 1990, a déplacé plus de 90 prêtres impliqués dans des affaires de pédophilie, révèlent Mediapart et l'émission *Cash Investigation* (France 2). Pour la France, une destination fétiche: l'Afrique.

C'est une pratique à laquelle l'Église catholique n'a pas renoncé : pour leur permettre d'échapper à de possibles poursuites judiciaires ou se prémunir contre les scandales médiatiques, elle déplace régulièrement de pays en pays des prêtres soupçonnés d'agressions sexuelles. Ce phénomène est loin d'être cantonné à quelques cas isolés. Au terme d'un an d'enquête (*voir notre Boîte noire*), Mediapart et l'émission « Cash Investigation » (France 2) ont identifié pas moins de 95 mutations de prélats impliqués dans des affaires de pédophilie depuis 1990. Ces dernières représentent un total de 802 victimes présumées à travers le monde.

La plupart du temps, les déplacements se font d'un continent à l'autre, empêchant ainsi matériellement aux victimes ou aux services d'enquête de retrouver la trace des agresseurs. Et pour une partie du clergé français, l'omerta s'organise autour d'une destination privilégiée : l'Afrique et ses anciennes colonies.

Une congrégation illustre particulièrement ce procédé et toute sa perversité : la communauté des Frères de Saint-Jean, **déjà dans le viseur de Rome** pour son « *indulgence suspecte* » (sic) à l'égard d'« *actes de pédophilie* ». Basée à Rimont en Saône-et-Loire, où elle a installé son premier prieuré en 1982, la « Famille de Saint-Jean » s'est internationalisée au fil des décennies. Les centaines de « petits-gris » qui la composent aujourd'hui sont par exemple très influents en Afrique et notamment au Cameroun, où ils possèdent un des plus grands collèges de Yaoundé, plusieurs monastères et même leur propre émission de télévision.

Pourtant, au rebours de leur expansion dans le pays, les Frères de Saint-Jean ont brusquement fermé, en 2014, le prieuré qu'ils avaient fondé en 1987 à Bertoua, à 350 km à l'est de Yaoundé. Les supérieurs n'ont jamais fourni d'explication précise de cette décision. Et pour cause : selon plusieurs documents et témoignages accablants, la communauté a quitté la région en raison des lourds soupçons d'agressions sexuelles sur de jeunes adolescents qui pesaient sur le monastère.

C'est ce qu'évoque notamment, le 2 juin 2015, l'archevêque du diocèse de Bertoua, M<sup>gr</sup> Joseph Atanga, dans un courrier confidentiel de trois pages (*voir extrait ci-dessous*) adressé au frère Thomas Joachim, le supérieur des petits-gris.

Le puissant prélat africain, qui a siégé au Synode des évêques pour la famille en 2015, y explique clairement que « *certaines frères [...] s'étaient mis dans des situations d'une extrême gravité* », avant de s'étonner de l'absence de réaction des responsables de la communauté, qui auraient refusé de « *[s']en prendre aux principaux acteurs, qui, par leur imprudence se sont mis dans des postures très indélicates et compliquées, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour l'église de Bertoua* ».



Extrait de la lettre de l'archevêque du diocèse de Bertoua, Mgr Joseph Atanga, au frère Thomas Joachim, supérieur des petits-gris © DR

Sollicité à plusieurs reprises pour une interview, le supérieur Thomas Joachim a refusé de nous répondre face caméra. Le reste de la congrégation a aussi été placé en état d'alerte pendant toute la durée de notre enquête. « *Des journalistes d'investigations semblent vouloir tourner en Afrique pour collecter toutes les rumeurs sur nos casseroles [sic]. Si vous en voyez, ne jamais les recevoir sans qu'on se soit*

*préparés... »*, a par exemple ordonné à ses pairs, par un courrier diffusé à l'automne, le frère Jean-Hervé de Fleurieu, responsable de Saint-Jean en Afrique. C'est finalement le seul responsable habilité à parler à la presse, le vicaire général Renaud-Marie, qui nous a assuré par écrit *« qu'au sein de la communauté, [ils n'avaient] pas d'éléments corroborant les accusations contre ces frères [de Bertoua – ndlr] »*.

Dans sa lettre de 2015, M<sup>gr</sup> Atanga révèle pourtant au frère Thomas Joachim qu'il a tout fait sur place pour éteindre l'incendie. Auprès des familles de victimes, d'abord, lesquelles *« n'avaient qu'une seule idée, celle d'en découdre, même physiquement, avec les frères »*. Mais, beaucoup plus gênant pour l'archevêque, Joseph Atanga reconnaît aussi par écrit avoir fait pression sur la justice locale : *« Les frères mis en cause étaient sur le point d'être traînés devant les tribunaux au risque de ternir l'image de notre Église. J'ai pesé de tout mon poids pour qu'on n'en arrive pas là. Et sur le conseil et insistance de certains magistrats chargés de l'affaire, nous avons suggéré que les frères quittent le diocèse. »*

Plus loin, MgrAtanga insiste sur son rôle dans l'étouffement de l'affaire : *« Sur le plan civil, les plaintes ont été effectivement émises. Sur le plan ecclésiastique, moi-même j'ai dû recourir à la voie administrative pour faire taire urgemment le problème et surtout mettre les frères en sécurité. Je le répète, des plaintes réelles ont été émises contre vos frères. Et des preuves peuvent être fournies. »*

Interviewé par « Cash Investigation », l'archevêque a refusé de revenir sur cette entrave directe au bon fonctionnement de la justice : *« Cette lettre, c'est une lettre confidentielle que j'ai adressée au frère Thomas. Vous ne devriez pas l'avoir. »*

Sur place, une victime et ses parents confirment l'exactitude de ce récit. Michel\* avait 12 ans en 2012 quand il dit avoir été agressé *« quatre fois »* par le père Emmanuel, un des cinq frères de Saint-Jean présents à Bertoua à cette période. *« Il me dit que je serai un homme de Dieu, que je vais prêcher dans le monde entier »*, explique d'abord le jeune homme, avant de décrire crûment des scènes de viol. En résulte un

traumatisme incommensurable : *« À cause de ça, je ne savais même plus ce que j'allais faire de ma vie »*, se souvient le jeune homme.

**« Cela me fait mal, encore, quand je le revois »**

Pourtant, racontent ses parents, Michel s'est retrouvé dans l'impossibilité de porter plainte contre son agresseur : *« Ici, ce n'est pas comme chez vous, en Europe, dénoncent-ils. On a passé plus d'une heure avec le procureur et le substitut a répété la même chose : "Les prêtres ne sont pas justiciables." [...] À partir du moment où le procureur dit : "on ne juge pas les prêtres", on a quelle force, puisque c'est la justice qui doit exercer ? Vous êtes obligés d'accepter. Vous n'avez plus d'autres choix. »* Sauf celui d'accompagner tant bien que mal un adolescent qui *« se réveille la nuit »*, selon ses parents : *« Il devient fou. Il fait des cauchemars en criant : "Laissez-moi, laissez-moi !" »*

L'impunité dont auraient joui des religieux choque jusqu'au clergé local. Un prêtre respecté du diocèse dénonce ainsi sous couvert d'anonymat le *« silence d'or »* qui a entouré la fermeture du prieuré. Selon lui, cette omerta est la conséquence de la domination de l'Église, en tant que *« structure morale »*, sur la justice camerounaise, mais aussi le fruit de la forte dimension *« coloniale »* du dossier. *« La France ou un pays européen n'accepte pas d'être jugée par un Africain ou condamnée en Afrique »*, déplore le prêtre, avant de formuler ce vœu : *« Je m'adresse à mes confrères européens pour leur dire que l'on ne vient pas en Afrique en disant que [les Africains] sont des sous-hommes. »*

Sous couvert d'anonymat, un membre de l'administration judiciaire locale confirme que ces dossiers en lien avec l'Église sont *« très délicats »*, *« surtout avec un expatrié »* : *« On a caché, caché, caché ; c'est passé comme ça. Inaperçu »*, révèle-t-il au sujet de la communauté de Saint-Jean. Document à l'appui, il explique par exemple comment l'identité d'un prêtre a été purement et simplement effacée d'une plainte citant un frère de Saint-Jean. Le nom de ce curé ? *« Emmanuel »*, répond spontanément

le fonctionnaire. A-t-il été entendu par les services judiciaires ? Non. « *On ne l'a même pas inquiété* », déplore la source anonyme.

Une seconde victime a identifié le même frère comme étant son agresseur présumé parmi les 508 photographies du trombinoscope interne de la communauté que nous lui avons soumis. « *Cela me fait mal, encore, quand je le revois...* » François\* avait quatorze ans quand il aurait été agressé « *deux fois* ». « *Il m'a dit que si j'acceptais je serai quelqu'un de bien à l'Eglise* », dénonce l'adolescent. Puis, « *il a commencé à faire l'amour avec moi. Je ne voulais pas, j'étais même malade* ». Lui non plus n'a pas porté plainte.

Au prieuré de Bologne, en Italie, où il a été rapatrié du Cameroun, le frère Emmanuel récuse fermement les accusations à son encontre. « *C'est complètement faux. C'est une histoire qui a été inventée par l'évêque. Il nous a demandé de partir, en nous faisant chanter avec ça* », conteste le religieux. Et les récits concordants des deux adolescents ? « *C'est la manière de faire en Afrique. C'est lié à la sorcellerie* », lâche-t-il, d'un calme olympien, avant de laisser entendre que les victimes présumées le dénoncent « *pour de l'argent* ». Son supérieur de Bologne admet pourtant que le frère Emmanuel est aujourd'hui sous le coup de « *mesures de prévention, au cas où...* ». Par exemple, « *il n'a pas de contact avec des mineurs* », précise le religieux,

prévenant. Ubuesque, quand on sait que le prieuré de Bologne héberge justement un théâtre pour enfants et adolescents...



Le frère Thomas avec le pape © DR

Le dossier de Bertoua n'est pas sans rappeler celui d'un autre membre de Saint-Jean. À Abidjan, le frère Jean-François Régis a agressé plusieurs adolescents et jeunes adultes ivoiriens en 2007, quelques mois à peine après sa nomination au poste de co-responsable de l'hôtellerie. Des faits incontestables, puisqu'ils ont été confirmés par l'agresseur en personne, après que deux jeunes ivoiriens eurent alerté ses responsables sur place.

En 2008, devant son supérieur de l'époque – le père Jean-Polycarpe, ancien membre du chapitre général (organe central) de la communauté –, Jean-François Régis a donc assumé avoir « *proposé à des jeunes adolescents, quand ceux-ci abordaient le sujet de la sexualité, de vérifier si leurs organes sexuels s'étaient bien développés* », selon des documents consultés par Mediapart. Jean-Polycarpe raconte ensuite le scénario suivant : « *Quand ils avaient accepté, [Jean-François Régis] les avait emmenés à l'hôtellerie, dans une chambre, où ils avaient baissé leurs pantalons. Il n'avait jamais forcé personne. Il devait y avoir entre 10 et 15 personnes avec qui il avait fait [sic], surtout des jeunes qui étaient de passage et dont il ne se souvenait pas le nom [sic].* »

Les **aveux** du frère Régis visaient autant à rappeler ses propres « *difficultés, tant intellectuelles que relationnelles et affectives* » depuis son entrée dans les ordres en 1991, qu'à prévenir implicitement sa hiérarchie du risque de récidive évident.

Pourtant, faisant fi de la gravité de la situation, sa communauté n'a jamais saisi les autorités judiciaires ivoiriennes et françaises. Pire : elle s'est empressée d'exfiltrer le frère vers l'Hexagone, sans même organiser de véritable accompagnement. Jean-François Régis n'a révélé que « *quelques années plus tard que les faits à Abidjan ne relevaient pas seulement de voyeurisme, mais qu'il y avait eu des attouchements* », tente d'expliquer le vicaire général Renaud-Marie pour justifier son inaction.

Jean-Polycarpe a, lui, assuré avoir « *essayé de l'accompagner vers une prise de conscience de sa tendance pédophile/éphébofile* ». Un tragique entêtement. En 2009, à peine rentré en France, le frère Jean-François Régis a récidivé en agressant un jeune adolescent dans le prieuré de Murat, dans le Cantal, un monastère de la communauté qui accueille régulièrement des camps pour enfants...

En septembre 2014, le petit-gris s'en est aussi pris à deux reprises dans la même journée à un autre frère de 46 ans, au siège de la communauté à Rimont,

avant de tout déballer devant la police en mars 2015 et de quitter la communauté de Saint-Jean. Jean-François Régis a finalement été condamné en avril 2016 à un an de prison avec sursis et à une mise à l'épreuve de 3 ans, assortie d'une obligation de poursuite de soins et d'indemnisation des victimes. Les jeunes Ivoiriens n'obtiendront, en revanche, sans doute jamais réparation.

### Boîte noire

Cette enquête d'un an sur les abus sexuels dans l'Église catholique de France a été menée par le collectif de journalistes indépendants We Report, qui réalise des enquêtes et des reportages long format et multimédia. Ce travail a pris la forme d'un ouvrage, *Église, la mécanique du silence* (JC Lattès), qui sortira en librairie le mercredi 22 mars.

Un collaborateur régulier de Mediapart, Antton Rouget, s'est associé au projet en enquêtant sur les volets africain et argentin. Pour respecter l'anonymat des victimes, les prénoms des jeunes Camerounais ont été modifiés.

Les journalistes ont également collaboré à l'émission « **Cash Investigation** », dont le numéro intitulé *Pédophilie : la loi du silence* sera diffusé mardi 21 mars sur France 2.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.